

Présents :

Stefano DE BLASIO, Mickaël DENIEL, Philippe DOLOU, Alain LABAT, Rémy LE GUERNIC, Jonathan MAREC, Julien NICOL, Pierre OLIER, Yann ROUDAUT.

Excusés :

Jean François AMIRY, Hubert BOURGINE, Laurent KERAUDREN, Jonathan LE GOFF, Aurélie NEDELEC, Emmanuel PALUD, Karine PERCHOC, Yvon PERHIRIN, Michel TALARMAIN, Jean-Charles THEPAUT.

Ordre du jour :

- ❶ Bilan financier du Comité,
- ❷ Fonds de solidarité,
- ❸ Plan de relance du Comité pour la saison 2021/2022,
- ❹ Agence Nationale du Sport (A.N.S.) 2021,
- ❺ Participation des jeunes aux championnats seniors,
- ❻ Modification du nombre de rencontres par équipes,
- ❼ Attribution des compétitions pour la prochaine saison,
- ❽ Réponse du Comité au club de l'AL Guilers,
- ❾ Formations Arbitrage,

1. Bilan financier du Comité

A ce jour, il ne peut être présenté un bilan financier, cependant un point complet sera présenté lors de la réunion du 26 août prochain. Néanmoins en raison de la mise en activité partielle des salariés et de la baisse des cotisations URSAFF patronales et salariales, une économie de 10 000 € devrait être réalisée.

2. Fonds de solidarité

Une demande auprès de l'Etat pour l'obtention du fonds de solidarité a été faite. Le Comité a obtenu la somme de 30 000 € pour les mois mars, avril et mai 2021. Ce soutien financier sera redirigé vers les clubs.

3. Plan de relance du Comité pour la saison 2021/2022

Le Président présente un projet de plan de relance de notre activité et de l'accompagnement des clubs. Les actions ont été retenues en s'appuyant sur les échanges avec les présidents des clubs mais aussi sur le questionnaire de la Ligue et des Comités.

Celui-ci comporte quatre axes principaux :

- Animation scolaire et toutes autres visant les jeunes,
- Accompagnement de la reprise dans les entraînements en stage de clubs,
- Suivi des clubs,
- Gestion financière du Comité.

Afin d'accompagner ces actions, il est proposé l'embauche d'un(e) technicien(ne) en contrat à durée déterminée pour un total de 700h/an. Celui-ci serait principalement positionné en direction des clubs du sud de département. Ce contrat pourrait être d'une durée deux ans, en fonction de nos marges financières. Pour répondre aux remarques des élus, le Président précise que le profil de poste serait conditionné à son autonomie, au sens de l'initiative et à son ouverture en terme au relationnel avec les responsables de clubs.

4. Agence Nationale du Sport (A.N.S.) 2021

Pour rappel, un dossier A.N.S. a été déposé avec 5 actions :

- la formation sur différents aspects : technique, bénévolat et arbitrage,
- la féminisation : continuer et consolider ce que nous faisons depuis quelques temps, les stages et regroupements,
- Educ'Ping : soutenir les clubs dans leurs démarches vers le milieu scolaire,
- mise en valeur des bénévoles important dans le contexte actuel,
- soirées de rencontre avec les dirigeants de clubs visant à un accompagnement sur des projets et échanges.

En dehors de ceux-ci une action de relance de l'activité a également été proposée.

5. Participation des jeunes aux championnats seniors

Cette question est récurrente et les membres du Comité Directeur toutes les saisons sont amenés à réfléchir sur ces conditions et le cadre porté. La question centrale est de savoir comment accompagner nos meilleurs jeunes dans leur progression technique sans appauvrir le championnat jeunes. Cette progression est sans conteste lors d'une participation aux championnats seniors, tous les membres en sont conscients. Cependant, les informations qui nous sont remontées, indiquent que la présence de ces jeunes n'est pas forcément conciliable avec une pratique dont l'horaire est tardif.

Après échanges, la limite de points reste fixée à 750 points. Pour les catégories benjamins, minimes et cadets visés par cette restriction, ceux qui seront sélectionnés au Critérium Fédéral du niveau régional et national pourront désormais y être autorisés. Il sera également accepté un jeune par équipe.

Par 9 voix pour, le Comité donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

6. Modification du nombre de rencontres par équipes

Suite à une demande importante des clubs, Il est proposé que notre championnat par équipes seniors évolue en passant le nombre de rencontre de 14 à 18, afin de permettre à tous les joueurs de se rencontrer. Par 9 voix pour, le Comité donne un avis favorable à cette modification à l'unanimité des membres présents. Avant l'officialisation de la mesure, la Commission Sportive Fédérale sera contactée pour avis.

7. Attribution des compétitions pour la prochaine saison

Les clubs qui s'étaient positionnés cette saison sur l'organisation des compétitions seront prioritaires pour la saison prochaine.

8. Réponse du Comité au club de l'AL Guilers

Il a été transmis à l'ensemble des élus un courrier du club de l'AL Guilers demandant un étalement sur 7 ans du règlement de leur solde de la saison 2020/2021. Le Président informe les membres présents qu'il répondra au club en leur proposant une rencontre au siège du Comité.

9. Formation Arbitrage

Une session de formation à l'arbitrage devrait être organisée la prochaine saison, le club de Briec s'étant porté candidat à son organisation. Reste à voir pour la date. Le support de communication sera réalisé par Aurélie. La proximité devrait amener plus de participants.

Aucune question diverse n'est soulevée.

Les débats étant clos la séance est levée.

Le Président du Comité,
Stefano DE BLASIO

